



**HAL**  
open science

## Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université du Havre. hceres-02036199

**HAL Id: hceres-02036199**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036199v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120000679

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

## Présentation de la mention

La licence mention Lettres de l'Université du Havre vise à donner aux étudiants un large choix dans leur projet personnel et à ouvrir sur des débouchés diversifiés. Malgré le nombre peu élevé d'étudiants inscrits (entre 20 et 40 par année de licence), cette formation permet à des étudiants d'acquérir des compétences en langue française, en langue(s) vivante(s), dans les domaines de la rédaction, de l'analyse et de la documentation, en vue des métiers de l'enseignement, de la documentation, du livre et de l'édition, de la communication et du journalisme. Ces métiers sont en général accessibles après une poursuite d'études et/ou des concours. Trois parcours (Lettres histoire, Lettres langues, Lettres documentation) assurent à la fois une formation solide en lettres et une formation moins poussée dans une seconde discipline. Dans ces trois parcours une place relativement importante est accordée à la langue vivante, obligatoire, et une formation aux technologies de l'information et de la communication. La mention est pilotée par le responsable de la filière Lettres modernes.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	38
Nombre d'inscrits en L2	23
Nombre d'inscrits en L3	20
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	
% d'insertion professionnelle	

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les parcours mis en place permettent d'assurer, pour des effectifs relativement faibles, une formation au niveau licence dans des disciplines variées. La diversité des disciplines couvertes, imposée par les contraintes locales liées à la taille de l'Université, est positive dans la mesure où la mention assure ainsi une formation générale solide. Les dispositifs de soutien et de mise à niveau permettent par ailleurs d'éviter que cette diversité soit pénalisante.



Une analyse plus précise du public étudiant et son suivi permettrait d'évaluer plus précisément l'insertion professionnelle, aussi bien en cas d'abandon, qu'en cas de poursuite d'études au-delà de la licence ou d'arrêt au niveau licence, même en cas de mobilité sortante.

- Points forts :

- La bidisciplinarité de cette mention, bien structurée, est un atout, d'autant qu'elle est soutenue, dans la discipline majeure, les lettres, par un dispositif de soutien et de mise à niveau. Cette bidisciplinarité, exigeante pour les étudiants, est un avantage en termes d'insertion professionnelle, sans pour autant nuire, semble-t-il, à la poursuite d'études plus centrées sur une discipline unique (par exemple concours d'enseignants du second degré du type CAPES). Cette formation est particulièrement adaptée à la préparation au concours de professeur des écoles.
- Un autre point fort de cette mention est l'importance accordée aux langues vivantes, aussi bien dans la mention Lettres langues (où il est possible de choisir une deuxième langue vivante) que dans les mentions Lettres histoires et Lettres documentation.
- Par ailleurs le parcours Lettres documentation complète l'offre et, peu fréquent, peut ouvrir sur des débouchés dans les métiers de l'édition, des bibliothèques, de la documentation.
- Les enseignements en méthodologie, les dispositifs de soutien et de mise à niveau, le travail sur le Projet personnel de l'étudiant sont des dispositifs utiles et cohérents.

- Points faibles :

- Le dossier présentant la mention Lettres, quoique clair et convaincant, est incomplet et ne permet pas de répondre à un certain nombre de questions. La plupart du temps l'absence de réponse s'explique par le fait que la question est prise en charge par la politique d'université, que la mention applique sans dispositif particulier (par exemple concernant l'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières, les unités libres, les réorientations). Dans d'autres cas, par exemple au sujet des passerelles ainsi que de la connaissance, du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants, les informations, lacunaires ou absentes, sont plus problématiques.
- Il ne semble pas y avoir à proprement parler d'équipe de pilotage, même si des réflexions communes sont menées par les enseignants. L'enseignant responsable des Lettres modernes semble exercer le pilotage sans s'appuyer sur une équipe constituée et plurielle. Seul le parcours Lettres documentation a un responsable particulier : ce dispositif pourrait être étendu à tous les parcours, ce qui permettrait de constituer une véritable équipe exerçant un véritable pilotage.
- L'information en cours de cursus paraît peu développée. Les procédures de réorientation en L1 semblent rester marginales.
- Il n'y a pas de tutorat d'accompagnement généralisé, ni de professeur référent.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

La mise en place d'une équipe de pilotage avec des responsables de parcours serait souhaitable afin de travailler sur certaines données comme le suivi des étudiants et leur insertion professionnelle. L'information en cours de cursus, en particulier en L3, pourrait être développée, tout comme le tutorat d'accompagnement. La mobilité internationale des étudiants pourrait être favorisée : en effet, elle reste faible, malgré l'importance donnée par l'établissement et la mention aux langues vivantes.

La priorité est donnée à l'écrit, avec une grande cohérence des enseignements sur ce plan, mais on regrettera que l'oral soit peu évalué dans les contrôles continus et terminaux : la maîtrise de l'oral, nécessaire aussi bien pour les oraux de concours que pour les entretiens professionnels, pourrait être réévaluée, à la fois dans la formation et dans l'évaluation.